

Contre-projet LEO à ECOLE2010, illusion politique, négation pédagogique

En juin 2010, le Conseil d'État vaudois prenait la décision d'interdire aux enseignants retraités d'effectuer des remplacements. Deux mois plus tard, devant le tollé des Directeurs d'Établissement et surtout des conséquences d'une telle décision et la très grande difficulté à trouver des remplaçants, le Conseil d'État dut faire marche arrière.

Cet exemple, certes anecdotique, est assez emblématique du fossé entre les décisions politiques et leurs conséquences pédagogiques et pratiques sur le terrain. Un autre exemple, c'est le retour aux notes en 3P et 4P, 15 ans après leur suppression. Cette décision est une bonne chose, mais qu'en est-il de l'argumentation qui avait conduit à les supprimer il y a trois lustres ? Aussi avant de se lancer dans une nouvelle réforme, il aurait fallu faire le bilan sans concession de la précédente, Ecole Vaudoise en Mutation, dont il ne reste aujourd'hui que des ruines, alors qu'on nous promettait monts et merveilles pédagogiques.

Qu'en est-il du énième projet de réforme, la LEO ? Et bien les mêmes erreurs ont été reproduites. Les administrations et les politiques aimant la verticalité descendante, ils ne s'écoutent qu'eux-mêmes et feignent d'écouter la base. La tournée cantonale de notre Conseillère d'État fut une mascarade démocratique, tout comme la procédure de consultation de la LEO. Les enseignants l'ont reçue en décembre avec quelques jours seulement pour la lire et poser des questions, en sachant que seules quelques-unes seraient éventuellement retenues....

Il n'y a donc pas de véritable volonté de communiquer, il y a celle d'imposer d'en haut son idéologie. La LEO propose donc de passer à deux voies au secondaire afin de ne pas discriminer les élèves. C'est cultiver l'illusion d'une égalité des chances qui dans les faits n'existe pas. Nous sommes tous différents, avec nos forces et nos faiblesses, la plupart d'entre nous aura beau s'entraîner à fond, nous n'arrivons jamais à courir le 100 mètres en moins de 11 secondes, alors que d'autres y arriveront naturellement. Il en est de même à l'école pour toutes les disciplines. Aussi l'idée de l'initiative école 2010 qui consiste à renforcer la VSO et garder les 3 voies est bonne chose. Cultiver ses différences au lieu de les nier, et permettre à chaque enfant de bénéficier d'un enseignement spécifique et adapté à ses capacités : le maximum pour chacun en fonction de ses possibilités, plutôt que le minimum pour tous. Il n'y a rien de discriminatoire dans cette approche, bien au contraire.

Il y a comme une contradiction majeure dans la LEO qui est celle de tenter de dissimuler les différences au nom de l'égalité des chances alors même qu'en dehors de l'école c'est tout le contraire qui se passe, avec des inégalités croissantes. Les politiques se trompent de cible en confiant à l'école un rôle d'égalisateur social aux dépens de sa mission d'instruire. Aussi un OUI à l'initiative ECOLE2010 et un NON au contre-projet LEO s'imposent le 4 septembre pour mettre un coup d'arrêt aux caprices des politiciens.

Martin Olivier

Texte paru le vendredi 3 septembre 2010 dans 24 heures